

## Baromètre juin 2005 du greffe du Tribunal de commerce de Paris

L'indicateur de référence de la vie économique des entreprises de la capitale

### La tendance du mois : un bilan mitigé pour l'économie parisienne en juin 2005

**INDICATEUR QUALITE du SERVICE GREFFE pour juin 2005**  
Délai d'immatriculation des entreprises au Registre du commerce : 0,98 jour

#### Tableau de bord : indicateurs clés de l'économie parisienne pour juin 2005

Indicateur de variation juin 2005 / juin 2004	En hausse	En baisse
Stock d'entreprises parisiennes : 304 745 entreprises, soit 7 727 de plus qu'en juin 2004	+2,60%	
Les immatriculations d'entreprises <sup>1</sup>		-2,14%
Les immatriculations de SARL à libre capital social	+23,28%	
Les prêts bancaires accordés aux entrepreneurs	+2,89%	
L'endettement fiscal des entreprises		-13,91%
L'endettement social des entreprises		-30,13%
Les ouvertures de redressements et liquidations judiciaires	+0,25%	

«**Un bilan mitigé pour l'économie parisienne en juin 2005.** L'économie parisienne n'a pas bénéficié d'un climat très favorable le mois dernier. Les principaux indicateurs de ce baromètre révèlent une dégradation de la conjoncture dans la Capitale. Les créations d'entreprises ont enregistré une baisse de 2,14% en juin, avec une diminution des immatriculations de SARL et de sociétés par actions de l'ordre de 1 à 2 points par rapport à juin 2004. Les nouvelles entreprises sont moins capitalisées qu'en 2004 et les créations de petites structures sont de plus en plus nombreuses. Par ailleurs, les décisions d'ouverture de redressement et de liquidation judiciaires se sont stabilisées, mais le passif cumulé par les entreprises défaillantes et les effectifs salariés directement touchés enregistrent une augmentation de +26% et de +31% respectivement. Au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2005, force est de constater que la période a été assez morose, avec une baisse des immatriculations d'entreprises, soit -2,53%, et une augmentation des décisions de redressement et de liquidation judiciaires, qui s'élève à +3,76% ».

**Le greffe maintient le cap de la qualité au service des entreprises et du Tribunal de commerce.** Certifié ISO 9001 (Version 2000) depuis juillet 2004, le greffe s'engage à améliorer la satisfaction de ses clients en termes d'accueil et de délais. En juin 2005, les nouvelles entreprises se sont immatriculées au Registre du commerce dans un délai de 0,98 jour <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> La Loi impose au greffier de contrôler juridiquement les dossiers d'immatriculation dans un délai d'un jour franc ouvrable (cet indicateur se définit ainsi : jour n+1 jusqu'à minuit).



## IMMATRICULATIONS D'ENTREPRISES : LA TENDANCE DE JUIN

**Baisse des immatriculations toutes entreprises confondues : -2,14%**  
**Augmentation des créations de SARL à libre capital : +23,28%**  
**en juin 2005 par rapport à juin 2004**

En juin 2005, le Registre du commerce parisien a enregistré une baisse des immatriculations de 2,14%. 2 794 nouvelles entreprises se sont créées à Paris le mois dernier, contre 2 855 en juin 2004. Les immatriculations de sociétés commerciales et de sociétés civiles enregistrent une régression en juin 2005, au regard de juin 2004.

Les principales tendances sont les suivantes :

- 57,3% des nouvelles entreprises sont des SARL, en baisse de 1,8 point par rapport à juin 2004
- 21% sont des créations de sociétés civiles, en diminution de 0,7 point.

Par ailleurs, 572 SARL à capital social libre se sont immatriculées à Paris en juin 2005, ce qui représente une augmentation de 23,28% par rapport à juin 2004. On note, en revanche, que ces entreprises se constituent avec un capital plus faible, qui s'établit à 2 179 € en juin 2005, soit une baisse de 3,63% par rapport à la même période en 2004. L'autre tendance à retenir est la hausse des domiciliations de ces SARL au domicile du dirigeant, soit 28,7% des nouvelles entreprises, en augmentation de +7 points par rapport à juin 2004. En conclusion, on observera que les créateurs de SARL à libre capital de juin 2005 semblent disposer de moyens financiers plus faibles au démarrage que leurs prédécesseurs de mai 2005 et de juin 2004.

La création d'entreprises à Paris a par conséquent enregistré un recul en juin 2005. En outre, les structures juridiques faiblement capitalisées, telles que les sociétés unipersonnelles à responsabilité limitée et les SARL à libre capital, continuent à gagner du terrain au détriment des formes juridiques plus capitalisées et plus fortement créatrices d'emplois, comme les sociétés anonymes et les sociétés par actions simplifiées.

Au total, le Registre du commerce dénombre l'immatriculation de 16 441 nouvelles entreprises au 1<sup>er</sup> semestre 2005, soit une diminution de 2,53% par rapport à la même période en 2004.



## PROFIL DES NOUVEAUX ENTREPRENEURS PARISIENS LA TENDANCE DU MOIS

**Des créateurs et des créatrices plus jeunes en juin 2005 :**  
**Leur âge moyen s'établit à 42,70 ans**  
**Soit 1,2 ans de moins qu'en juin 2004**

Les tendances déjà observées depuis plusieurs mois se sont confirmées en juin. 30,15% des nouveaux créateurs de juin 2005 sont des femmes, soit une hausse de 1,5 points par rapport à juin 2004. A l'instar des hommes, leur âge moyen subit un rajeunissement. Il s'établit à 42,7 ans en juin 2005, soit -1,2 ans au regard de juin 2004.

Les autres tendances sont les suivantes :

### Davantage de jeunes créateurs

- Les nouveaux entrepreneurs de moins de 25 ans sont plus nombreux, soit +2 points par rapport à juin 2004, grâce notamment à un nombre plus élevé de jeunes hommes, soit +3 points.
- 25,67% des créateurs ont de 26 à 35 ans, soit 3 points de plus qu'en juin 2004. Toujours dans cette tranche d'âge, les hommes sont plus nombreux, soit +2,6 points par rapport à juin 2004

### Moins de « seniors » de plus de 56 ans

- Cette tranche d'âge recule de 3,6 points par rapport à juin 2004.
- Les femmes « seniors » sont beaucoup moins bien représentées en juin 2005 soit – 5,3 points par rapport à juin 2004.

### Léger recul des entrepreneurs âgés de 36 à 45 ans et de 46 à 55 ans, soit –1,3 point par rapport à juin 2004

L'accroissement des créations par des jeunes représente un indicateur important de l'évolution de l'économie parisienne, et semble témoigner d'une difficulté à trouver un emploi en raison d'une conjoncture économique plus difficile et d'un marché de l'emploi plus atone à Paris en 2005.

### **Pyramide des âges des créateurs d'entreprises:**

	2005			2004		
	% global	% femmes	% hommes	% global	% femmes	% hommes
<b>Moins de 25 ans</b>	6,23%	6,33%	6,20%	4,23%	5,78%	3,62%
<b>Entre 26 et 35 ans</b>	25,67%	25,84%	25,64%	22,64%	23,01%	22,52%
<b>Entre 36 et 45 ans</b>	29,49%	27,78%	30,22%	30,73%	30,08%	31,04%
<b>Entre 46 et 55 ans</b>	23,10%	24,81%	22,40%	23,22%	20,57%	24,23%
<b>Supérieur à 56 ans</b>	15,50%	15,25%	15,53%	19,18%	20,57%	18,60%



### **RADIATIONS D'ENTREPRISES DU REGISTRE DU COMMERCE : LA TENDANCE DU MOIS**

**Légère hausse des radiations volontaires : +1,37%  
Mais baisse des radiations d'office <sup>2</sup> : -53,07% par rapport à juin 2004**

En juin 2005, 761 entrepreneurs se sont présentés au Registre du commerce pour radier leur entreprise., soit une très légère augmentation de +0,40%. Les radiations d'office, réalisées par le greffier en vue d'apurer le Registre du commerce des entreprises ayant cessé toute activité, ont, en revanche, enregistré une baisse de 53,07% par rapport à juin 2004. Elles sont au nombre de 1 116 en juin 2005.

Au total, 15 983 entreprises ont disparu de l'économie parisienne en 2005, soit – 33,68% par rapport à la même période en 2004. Ce sont surtout les radiations d'office qui connaissent une diminution, soit –51,16%, alors que les radiations volontaires sont en légère hausse de 1,37%.

Pour mémoire, les causes de radiation les plus fréquentes sont : la cessation d'activité en raison du déménagement de l'entreprise dans un autre département, la clôture d'une procédure de redressement ou de liquidation judiciaire ou la radiation à la suite d'irrégularités constatées (entreprise ayant changé d'adresse sans régulariser sa nouvelle situation auprès du greffe) ou sur décision du Juge (non-production de pièces justificatives par exemple).

<sup>2</sup> Le greffier procède à la radiation d'office des entreprises pour différents motifs, qui sont les suivants : clôture des opérations de liquidation pour les entreprises faisant l'objet d'une liquidation judiciaire, radiation par ordonnance du juge-commis à la surveillance du Registre du commerce en raison de diverses irrégularités ...



### INVESTISSEMENTS DES ENTREPRISES OU CREDITS BANCAIRES : LA TENDANCE DU MOIS

**Hausse des financements accordés aux entrepreneurs pour démarrer  
ou développer leur activité :  
+2,89% en juin 2005 par rapport à juin 2004**

En juin, les banques et organismes financiers ont inscrit 676 inscriptions de fonds de commerce et outillage auprès du greffe pour garantir les financements accordés aux entrepreneurs qui démarrent ou développent leur activité. Ce poste enregistre une augmentation de 2,89% par rapport à juin 2004. Les investissements des entrepreneurs parisiens pour acquérir un fonds de commerce, installer ou équiper un local commercial, ont été plus nombreux en juin 2005 : 622 prêts leur ont été accordés par les banques, soit une hausse de 3,15% par rapport à juin 2004.

Pour le 1<sup>er</sup> semestre 2005, 3 996 inscriptions ont été prises auprès du greffe, soit -13,54% au regard de la même période en 2004. Ce recul des prêts pourrait témoigner d'une dégradation de la confiance banques/entrepreneurs.



### ENDETTEMENT FISCAL ET SOCIAL <sup>3</sup> : LA TENDANCE DE L'ANNEE 2005

**Baisse de 30,13% des inscriptions de privilèges de la Sécurité Sociale  
et de 13,91% des inscriptions de privilèges du Trésor public  
en 2005 par rapport à 2004**

**Pour le 1<sup>er</sup> semestre 2005, 9 478 privilèges relatifs à des cotisations sociales impayées** ont été inscrits par l'Urssaf ou les caisses de retraite auprès du greffe, soit une diminution en volume de 30,13% par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2004. En revanche, les sommes conservées par le greffe au titre de ces inscriptions s'élevaient à 257 004 433 €, ce qui représente une augmentation de 145,81% en comparaison avec le 1<sup>er</sup> semestre 2004.

**Toujours en 2005, 12 438 privilèges ont été inscrits auprès du greffe par le Trésor public, ce qui représente une diminution de 13,91% de l'endettement fiscal des chefs d'entreprises parisiens** par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2004. Les sommes cumulées relatives aux inscriptions et conservées par le greffe s'élevaient à 1,546 milliard €.

En juin 2005, l'endettement fiscal et social des entrepreneurs parisiens déclaré auprès du greffe a poursuivi son recul par rapport à la même période en 2004.

<sup>3</sup> Les inscriptions de privilèges de l'Urssaf et du Trésor public reflètent l'endettement social et fiscal des entreprises déclaré au greffe. En effet, les sommes d'un montant supérieur à 12 000 euros dues par les commerçants et les personnes morales de droit privé à l'Urssaf et au Trésor public font l'objet d'une inscription de privilège auprès du greffe du Tribunal de commerce dans un délai de trois mois suivant leur date limite de paiement. Elles augmentent en volume aux périodes d'échéance de paiement des cotisations.



## JUGEMENTS D'OUVERTURE DE REDRESSEMENT ET DE LIQUIDATION JUDICIAIRES : TENDANCE DE JUIN 2005

**Stabilisation des jugements d'ouverture, soit +0,25%,  
Hausse de 26,07% du passif cumulé et de 31,16% des effectifs salariés concernés  
en juin 2005 en comparaison avec juin 2004**

En juin 2005, les jugements d'ouverture de redressement et de liquidation judiciaires ont poursuivi leur stabilisation. Les juges du Tribunal de commerce de Paris ont rendu 408 décisions le mois dernier, contre 407 en juin 2004. Pour le 1<sup>er</sup> semestre 2005 néanmoins, la tendance est à la hausse : +3,76%, soit 2 486 jugements de procédures collectives prononcés en 2005, contre 2 396 en 2004.

### ❖ Hausse du passif cumulé déclaré au greffe : +26,07% en juin 2005

Les entreprises défailtantes ont déclaré un passif cumulé de 99 492 500 € en juin 2005, soit une hausse de 26,07% par rapport à juin 2004.

En données corrigées, c'est à dire en excluant les entreprises importantes recensées dans le processus appelé « Régime Général »<sup>4</sup>, l'on obtient un passif <sup>4</sup> de 68 502 000. Ainsi, le passif moyen s'élève à 167 897 € par entreprise, en augmentation de 7,17% en comparaison avec juin 2004.

Pour le 1<sup>er</sup> semestre 2005, le passif cumulé par les entreprises en redressement ou en liquidation judiciaires s'élève à 403 829 000 €, soit une baisse de -24,47% en données corrigées <sup>4</sup>.

### ❖ Augmentation des effectifs salariés directement concernés par les procédures collectives : +31,16% en juin 2005

L'augmentation du passif cumulé s'accompagne d'une hausse des emplois salariés directement touchés par les défailtances d'entreprises. 1 006 salariés ont été concernés par les redressements et les liquidations judiciaires en juin 2005, soit +31,16% par rapport à juin 2004. Ce résultat provient de la mise en redressement judiciaire d'une holding chapeautant des entreprises engagées dans l'agro alimentaire, avec un effectif de 240 personnes. En données corrigées<sup>5</sup> toutefois, les emplois concernés enregistrent une diminution de 35,44% par rapport à juin 2004.

Les autres branches d'activité les plus touchées en juin 2005 ont été :

- commerce : 395 emplois, soit 39% des effectifs
- Services aux entreprises : 357 emplois, soit 35,5% des effectifs salariés

Le greffe dénombre 5 067 salariés touchés au 1<sup>er</sup> semestre 2005, soit en données corrigées, une baisse de 41,83% en comparaison avec le 1<sup>er</sup> semestre 2004.

### ❖ 8 décisions d'ouverture à l'encontre d'entreprises importantes en juin 2005

Ces entreprises exercent leur activité dans des secteurs variés :

- 4 entreprises étaient engagées dans le commerce et l'import export de biens divers
- 2 entreprises fabriquaient et commercialisaient des produits textile et de l'habillement

<sup>4</sup> Les données corrigées s'obtiennent en soustrayant les passifs déclarés et les effectifs salariés des entreprises qui entrent dans le cadre du régime « général » des procédures collectives. Ce régime concerne les entreprises qui disposent d'un chiffre d'affaires supérieur à 3 048 980 € et/ou employant au moins 50 salariés. Un régime dit « simplifié » est appliqué aux entreprises qui se situent en dessous de ces seuils.

- 1 entreprise, précédemment citée, est une holding qui chapeaute des sociétés engagées dans l'agro-alimentaire
- 1 entreprise produisait des films pour le cinéma
- 1 entreprise proposait de la mise à disposition de personnel intérimaire

2 d'entre elles ont fait l'objet d'un redressement et 6 d'une liquidation judiciaires en juin 2005.

Le résultat de l'évolution des procédures collectives à Paris est assez morose en juin, avec une hausse du passif cumulé et des effectifs salariés directement touchés. Sur ces deux derniers points, le bilan est plus satisfaisant au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2005, avec un bémol cependant, les jugements d'ouverture enregistrent une augmentation de 3,76%.



#### **PREVENTION DES DIFFICULTES DES ENTREPRISES : LA TENDANCE DE JUIN**

**Baisse des détections des entreprises potentiellement en difficulté : -25,12%**  
**Et du nombre d'entretiens accordés par les juges de la Prévention : -3,95%**  
**en juin 2005 par rapport à juin 2004**

En juin 2005, le greffe a détecté 152 nouvelles entreprises potentiellement en difficulté, soit une baisse de 25,12% par rapport à juin 2004. Le flux des convocations devant les juges de la Prévention subit chaque année une diminution au moment de l'été, pour des raisons organisationnelles, et reprennent en août en vue des rendez-vous de septembre. Plus significative, la tendance du 1<sup>er</sup> semestre fait apparaître une baisse de 10,63% des détections par rapport à la même période en 2004.

Sur la base de cette détection, les juges du Tribunal de commerce de Paris reçoivent les dirigeants d'entreprises. Lors de ces entretiens, le point est fait sur les difficultés rencontrées ainsi que les mesures à prendre pour sauvegarder l'entreprise et les emplois. En juin, 292 entrepreneurs ont été entendus par les juges, soit une diminution de 3,95% par rapport à juin 2004. Au 1<sup>er</sup> semestre 2005, 1 498 entretiens ont été accordés, soit une baisse de 1,34% par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2004.

#### **❖ Stabilisation des effectifs salariés concernés par la Prévention des difficultés**

A la fin du mois de juin 2005, 10 729 salariés étaient directement concernés par les détections, soit une légère augmentation de 0,48% par rapport à la même période en 2004. Ces dossiers sont en cours d'examen par les juges.

Les principales tendances à relever en juin pour les entreprises concernées par les détections sont les suivantes :

- Les sociétés anonymes sont très légèrement concernées en juin, soit 17,9%, en baisse d'un point et demi par rapport à mai 2005
- 27% ont réalisé en 2003 un chiffre d'affaires inférieur à 750 000 €, soit le même nombre qu'en mai 2005
- 35% de ces entreprises emploient entre 1 et 9 salariés, soit +2 points par rapport à mai 2005.

Les effectifs salariés les plus touchés se situent dans les secteurs d'activité suivants :

- 26,7% travaillent dans les services aux entreprises, en baisse de 3 points par rapport à mai 2005
- 23% dans le commerce, en diminution de 3 points en comparaison avec mai 2005
- 14,3% dans l'hôtellerie et la restauration, en augmentation de 5 points.

En juin 2005, la Prévention des difficultés enregistre un bilan un peu moins satisfaisant qu'en mai 2005, notamment en raison de l'augmentation des mises à l'enquête pour complément d'information.

- 66,9% des entreprises dont le dossier est actuellement examiné par les juges poursuivent leur activité,
- 19,8% font l'objet d'une mise à l'enquête,
- 12,3% font l'objet d'un jugement d'ouverture de redressement ou de liquidation judiciaires,
- 1% bénéficie d'un règlement amiable.

Pour le 1<sup>er</sup> semestre 2005, l'on note une légère baisse des entretiens accordés, et une plus forte diminution des dossiers ouverts. Ces deux indicateurs s'équilibreront probablement dans les prochains mois.